

**Études de cas sur le plaidoyer**

# Égypte : s'exprimer pour les droits des enfants

---

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Thème :</b>                 | <b>Enfants et éducation</b>   |
| <b>Approche de plaidoyer :</b> | <b>Sensibilisation des membres de la communauté<br/>Représentants du gouvernement : les rencontrer<br/>Utilisation des médias</b> |

---

Au lendemain du printemps arabe survenu en Égypte, au cours duquel une grande partie de la population s'est soulevée contre le gouvernement et a renversé le Président, il est devenu plus difficile de faire du plaidoyer. Malgré ces difficultés, l'un des partenaires égyptiens de Tearfund, qui s'était déjà constitué en réseau avec d'autres ONG, a décidé de poursuivre le travail de plaidoyer sur les droits des enfants, notamment concernant la pratique du châtement corporel dans les écoles. Ce partenaire savait, par le réseau, que cette pratique était contraire à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant que l'État égyptien avait signée, et dont les dispositions étaient toujours applicables malgré le soulèvement. Les membres du réseau ont diffusé des messages à la télévision et à la radio dénonçant le châtement corporel, ce qu'ils ont pu faire grâce aux relations qui existaient au préalable entre le réseau et les journalistes. Ils ont également été reçus par le Conseil national pour l'enfance et la maternité, un organisme gouvernemental semi-autonome, et lui ont demandé de changer la pratique nationale dans les écoles.